

REPUBLIQUE FRANCAISE
SYNDICAT MIXTE OUVERT NIEVRE NUMERIQUE
SEANCE DU 05 mai 2026

DELIBERATION N°2026-17 DU COMITE SYNDICAL
DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES
SERVICES PUBLICS LOCAUX

-:-:-:-:-:-:-:-

Le comité syndical légalement convoqué le 28/04/2026 s'est réuni en séance publique à Nevers, le 05/05/2026 à 15h00 dans les locaux du conseil départemental, à Nevers.

Étaient présents avec voix délibérative :

Monsieur BAZIN Fabien,
Monsieur COUTURIER Bertrand,
Monsieur FAVARCQ Thierry,
Monsieur GAUTHIER Jean-Luc
(Moulins communauté)
Monsieur GUYOT Thierry,
Monsieur HOURCABIE Guy,

Monsieur MARIE Frédéric,
Monsieur MILLIERE Bruno,
Monsieur Philippe REVEL,
Monsieur Jean-Luc SIMON,
Monsieur, Nicolas SMILEVITCH,
Monsieur Thierry SUGIN,
Monsieur Dominique WIATR.

Sont excusés : Mme Florence CIBICK ; Mme Martine Gaudin, Mr Philippe Dauvergne, Mr JeanLuc GAUTHIER (CCACN), Mr Patrice JOLY, Mr Franck MICHOT, Mr David VERRON.

Le comité syndical a choisi pour secrétaire de séance : Mr Bertrand Couturier

- ✚ L'article L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), qui impose aux syndicats mixtes gérant un ou plusieurs services publics locaux de constituer une telle commission ;
- ✚ Le décret n° 2016-533 du 27 avril 2016, précisant les modalités de composition, de fonctionnement et d'élection de ses membres ;
- ✚ L'arrêté préfectoral n° 06P884 du 3 Mars 2006 portant création du syndicat mixte ouvert ;
- ✚ L'arrêté préfectoral n° 2017-P-1206 du 27 Novembre 2017 portant modification des statuts du syndicat mixte ouvert Nièvre Numérique.
- ✚ le rapport n° 8.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE DE :

- ✚ De désigner le Président du Syndicat mixte Nièvre Numérique en tant que président de droit ou son représentant ;
- ✚ D'adopter, par délibération, la liste des membres titulaires et suppléants, en veillant à une répartition équilibrée entre les catégories de représentants prévues par le décret ;

Membres titulaires

- Thierry Sugin
- Frederic Marie
- Jean-Luc Gauthier (Moulins Communauté)
- Bertrand Couturier
- Thierry guyot

Membres suppléants

- Nicolas Smilevitch
- Guy Hourcabie
- Philippe Revel
- Jean-Luc Simon
- Dominique Wiatr

- ✚ De désigner une association de consommateurs et son représentant à **savoir**

Que Choisir – Antenne de Nevers
Maison des Eduens
58000 Nevers

- ✚ De désigner deux associations du secteur d'activité des communications électroniques et leur représentant, à **savoir** :

Association d'Etudes et Consommation ASSECO CFDT

Bourse du travail
2 bis boulevard Pierre de Coubertin
58000 Nevers

Union Départementale Consommation, Logement et Cadre de Vie
(UDCLCV)
Maison des Eduens – Salle 10
Allée des Droits de l'Enfant
58000 NEVERS

- ✚ ;D'inviter à participer à cette commission avec voix consultative le Payeur Départemental ou son représentant et le DGCCRF ou son représentant ;
- ✚ D'autoriser le Président du Syndicat mixte à convoquer avec voix consultative, toutes personnes qualifiées dont il jugera la présence utile.

ADOPTE :

Nombre de voix pour : 13


Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

DELIBERATION
PUBLIEE LE

LE PRESIDENT
DU SYNDICAT MIXTE

Le Président du Syndicat mixte


Fabien BAZIN

